

# PARIS RECRUTE

## DES ASSISTANT·ES ÉDUCATIF·VES PETITE ENFANCE

Rejoignez la Ville de Paris qui recrute des assistant·es éducatif·ves petite enfance pour travailler dans l'une de ses 400 crèches municipales.



Pour plus de renseignements:

**DFPE-recrutement@paris.fr**

## Le poste

Au sein d'une crèche, vous assurez, sous l'autorité de la responsable de l'établissement :

- La prise en charge et l'accueil des petit-es Parisiens et Parisiennes ;
- La mise en œuvre du projet éducatif et des relations avec les parents.

## Vos missions

- Accueil des enfants et des parents ;
- Mise en place d'activités adaptées à l'enfant ;
- Réalisation des soins du quotidien : change, repas, sieste, préparation et nettoyage des biberons ;
- Participation à l'entretien du matériel et des jouets ;
- Surveillance médicale de l'enfant (fièvre) et administration des médicaments dans le respect des protocoles.

**Dans le cadre de votre prise de poste, des formations vous seront proposées.**

## Conditions de travail

- Affectation dans une crèche de la Ville de Paris au plus près de votre domicile en fonction des postes vacants ;
- Temps de travail de 7h42 par jour ;
- En fonction des horaires d'ouverture des crèches, le service peut débuter à 8h ou se terminer à 18h30 (38 heures 30 de travail par semaine).

## Rémunération

1 845 € net par mois en début de carrière (avec possibilité de suppléments pour charge familiale).

## Avantages

- Une direction de 8000 agents et autant de possibilités de mobilité, parcours individuels et évolutions de carrière ;
- Mobilité possible au sein de toutes les structures d'accueil de la petite enfance ;
- Évolution professionnelle : possibilité de suivre des formations pour accéder aux emplois d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur-riche de jeunes enfants ou d'infirmier-ère ou encore de puériculteu-riche ;
- Jusqu'à 58 jours de repos par an (27 CA et 31 JRTT) ;
- Un travail qui a du sens et participe au service public ;
- Des projets pédagogiques variés et ambitieux ;
- Une École des métiers interne avec des formations continues sur le temps de travail ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs proposées par le comité des œuvres sociales, l'AGOSPAP (<https://www.agospap.com>).

## Comment candidater ?

**Profil** : titulaire du CAP accompagnant éducatif petite enfance ou du CAP petite enfance.

**Pour devenir fonctionnaire** : sur entretien.

**Condition** : être de nationalité française ou ressortissant-e d'un autre État membre de l'Union Européenne. Les entretiens ont lieu tout au long de l'année. Postulez sur :

<https://recrutement.paris.fr/recrutement> ou au **2 rue de Lobau 75004 Paris** (aide au dépôt de candidature possible).

**Par voie de détachement** : si vous êtes déjà fonctionnaire, des entretiens ont lieu tout au long de l'année. Postulez sur :

<https://travaillerpourparis.paris.fr/>

**Pour devenir contractuel** : vous êtes concerné-e si vous n'avez pas la nationalité française ou européenne.

Les entretiens ont lieu tout au long de l'année. Si vous êtes recruté-e, vous bénéficiez d'un contrat d'un an, renouvelable une fois, dans l'attente du passage de concours sur titre.

Vous serez accompagné-e pour devenir fonctionnaire si vous le souhaitez. Postulez sur : <https://travaillerpourparis.paris.fr/>

Si vous avez des questions :  
**[DFPE-recrutement@paris.fr](mailto:DFPE-recrutement@paris.fr)**